

BTSA PA : PRODUCTIONS ANIMALES

Objectifs

Cette section mise en œuvre au Lycée Agricole de Guadeloupe a pour objectif de former des techniciens supérieurs dans le domaine de l'élevage.

Admission

La section est ouverte aux titulaires d'un :

- Bac général
- Bac technologique
- Bac professionnel agricole
- Autres diplômes sous conditions

L'inscription se fait sur le site internet

<http://www.parcoursup.fr>

Conditions matérielles

Hébergement

- 1 résidence de 50 chambres individuelles

Bourses

- Dossier à constituer en même temps que le dossier Parcoursup.
- Les étudiants étrangers hors UE présents depuis moins de 2 ans, ne sont pas éligibles aux bourses hormis ceux ayant un statut de réfugié.

Avantages étudiants

- Sécurité sociale
- Mutuelle
- Carte étudiant



Poursuite d'études

Après le BTSA, il est possible de préparer :

- Un certificat de spécialisation
- Un second BTSA en un an
- Une licence professionnelle
- Un concours d'entrée dans une école nationale d'ingénieur des travaux ENIT, une école supérieure agronomique ENSA, une école nationale vétérinaire ENV

Contenu de la formation

Domaine	Horaire sur les 2ans
Domaine commun	
Organisation économique sociale et juridique	87 h
Technique d'expression de communication, d'animation et de documentation	174 h
Langue vivante (anglais ou espagnol)	116 h
Education physique et sportive	87 h
Domaine professionnel	
Productions animales et sociétés	138 h
Fonctionnement de l'exploitation d'élevage	72 h 50
Biologie économie chimie statistiques liées aux productions animales	130 h 50
Technique générale et comparée des productions animales	188 h 50
Education physique et sportive	87 h
MIL (module d'initiative locale)	87 h
Pluridisciplinarité	174 h
Projet de formation professionnelle	87 h

L'Evaluation

L'examen comporte 2 groupes d'épreuves :

Premier groupe : 50% en épreuves terminales avec

Epreuve 1 : Expression française, culture socio- économique

Epreuve 2 : Epreuve intégrative à caractère technique scientifique et professionnel

Deuxième groupe : 50% en contrôle continu :

Ce groupe comporte 6 épreuves organisées en CCF (contrôle continu en cours de formation) répartis sur les 2 ans de formation



Débouchés : Les emplois accessibles au titulaire du BTSA PA sont :

Eleveur, conseiller agricole, technicien agricole, responsable d'exploitation, agent de développement

Il peut travailler :

- En tant qu'éleveur indépendant
- Comme salarié
- Comme conseiller technique ou commercial dans une coopérative agricole, une entreprise spécialisée dans l'alimentation animale